

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

Licence Histoire

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Société, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université de La Rochelle

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence *Histoire* existe depuis la création de l'Université de La Rochelle en 1994. La formation est dispensée à La Rochelle, sur le site de la Faculté des lettres, langues, arts et sciences humaines. Cette formation, classique et généraliste, possède un 1<sup>er</sup> semestre (S1) commun avec la licence de géographie. A partir du 2<sup>ème</sup> semestre (S2) de la licence, les étudiants optent pour la licence *Histoire* ou pour la licence de géographie. La licence *Histoire* ne propose pas de parcours spécifiques mais, pour autant, les enseignements sont organisés autour d'une spécialisation progressive. Les objectifs donnés à cette formation doivent permettre aux étudiants d'acquérir une bonne culture historique ainsi que la maîtrise des méthodes historiques. Les étudiants diplômés peuvent ensuite poursuivre leurs études dans les masters de l'Université de La Rochelle, essentiellement dans le domaine de la recherche en histoire mais aussi dans le domaine de l'enseignement.

## Analyse

Objectifs
<p>La formation s'organise, à juste titre, autour de spécificités locales comme l'histoire des Amériques et l'histoire maritime. Les objectifs annoncés, qui visent essentiellement à apporter aux étudiants une solide culture historique et une connaissance des méthodes propres aux sciences humaines, sont bien respectés. Une logique de spécialisation progressive a été adoptée par l'équipe enseignante. Cette licence propose aux étudiants « d'acquérir la maîtrise des principaux outils et méthodes de l'histoire », comme la paléographie et l'épigraphie. Ces objectifs de la formation, ainsi que les connaissances et les compétences à acquérir au cours de la licence, auraient gagné à être davantage détaillé dans le dossier. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme donnent accès à une information plus précise, exposant des objectifs généralistes classiques à ce niveau d'étude. La poursuite d'études manque également de précision dans la mesure où les formations de licence professionnelle ou de master auxquelles les étudiants peuvent prétendre à La Rochelle ne sont pas nommées.</p> <p>Même si l'insertion professionnelle est peu évidente à ce niveau d'étude, les emplois visés sont peu détaillés dans le dossier. Ils se résument aux concours d'enseignement du secondaire et des écoles de journalisme. Mais, l'annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) est mieux renseignée et permet de voir une bonne adéquation entre l'acquisition de connaissances et de compétences et les attentes professionnelles.</p>
Organisation
<p>Les documents transmis ne permettent ni d'apprécier précisément la structure de la formation, ni d'estimer la cohérence des enseignements par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels avancés. Le tableau des unités d'enseignement (UE) n'est pas suffisamment détaillé pour que l'on puisse saisir avec exactitude ce qui est enseigné dans chaque UE. À titre d'exemple, on ne sait pas ce qui est intégré dans l'UE « Fondamentaux de l'histoire ».</p>

Les éléments constitutifs (EC) cités dans le texte ne sont pas répertoriés dans le tableau des UE. C'est dommage car le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique montre une diversité des enseignements dispensés mais sans que l'on puisse comprendre la répartition de ces enseignements au sein du cursus. La répartition des enseignements obligatoires et optionnels est inconnue.

En revanche, d'après ce que l'on peut comprendre malgré le manque de précision, il semble que la mention soit organisée selon une logique de spécialisation progressive qui ne repose pas sur des parcours. Après un S1 commun à la licence *Histoire* et à la licence de géographie, les étudiants optent, au 2<sup>ème</sup> semestre, pour l'un ou l'autre. Dès la 2<sup>ème</sup> année (L2), les étudiants bénéficient d'enseignement de découverte et de spécialisation de leur discipline. Les UE de découverte en géographie sont fortement recommandées aux étudiants souhaitant s'orienter vers le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*. Les enseignements transversaux en sciences humaines sont également très présents tout au long de la formation ; ce qui est essentiel pour une mention de licence. L'organisation apparaît globalement assez satisfaisante même si le dossier ne permet pas de tout apprécier.

**Positionnement dans l'environnement**

Le bassin de recrutement des étudiants est très local. Le dossier ne permet pas de comprendre l'insertion de la formation dans l'environnement socio-économique et institutionnel de la région ; ce qui constitue pourtant habituellement un atout pour les universités à effectifs modestes.

Les laboratoires de soutien sont bien identifiés et les enseignements sont bien articulés aux thématiques des unités de recherche, « Littoral environnement et sociétés » (LIENSs, unité mixte de recherche - UMR 7266) et le Centre de recherches en histoire internationale et atlantique (CRHIA, équipe d'accueil - EA 1163). La lecture du dossier tend à induire en erreur le lecteur lorsqu'il est avancé que l'histoire maritime et l'histoire des mondes atlantiques sont une spécificité propre à l'Université de La Rochelle. Or, peu de secteurs de la recherche historique en France bénéficient d'autant de visibilité. Ainsi, et seulement pour les établissements de la façade atlantique, les universités du Littoral-Côte d'Opale, de Bretagne Occidentale, de Nantes et de Bretagne-Sud, font également reposer une partie de leurs axes de recherche et de leurs enseignements sur ces domaines.

Le dossier ne permet pas d'analyser tous les aspects du positionnement de la licence *Histoire* de l'Université de La Rochelle. Il manque des indications sur les autres licences d'histoire se situant dans un environnement régional élargi. Les universités de Nantes et de Poitiers ne sont citées que pour démontrer la spécificité locale du S1 commun avec la géographie. Qu'en est-il des licences d'histoire des universités d'Angers, de Lorient, de Limoges, voire de Bordeaux ? Certaines de ces formations appartiennent d'ailleurs à la ComUE (Communauté d'Universités et d'Etablissements) Léonard de Vinci que l'Université de La Rochelle a récemment quitté.

**Equipe pédagogique**

L'équipe pédagogique du département d'histoire est constituée de trois Professeurs d'Université, de sept Maîtres de Conférences, d'un Professeur agrégé du secondaire détaché dans l'enseignement supérieur (PRAG) et d'un Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à mi-temps, mais celle-ci est équilibrée avec la mise en place d'une répartition cohérente des enseignements. L'équipe est structurée autour d'un directeur de département, qui nomme un directeur des études responsable de la licence *Histoire*. Il n'y a pas de responsables d'années, ce qui pourrait pourtant alléger le travail du directeur des études et faciliter la concertation pédagogique. Les enseignements transversaux (langues vivantes, informatique, projet et insertion professionnelles) sont souvent aux mains d'intervenants extérieurs qui ne sont malheureusement pas systématiquement identifiés dans le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique. Depuis 2015, des réunions de département sont organisées tous les mois ; ce qui témoigne d'une réelle mise en œuvre de concertation pédagogique.

**Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études**

La formation recrute ses étudiants à l'échelle locale et les effectifs se maintiennent à un bon niveau depuis plusieurs années (220 étudiants en L1 en 2011/2012 et 228 en 2015/2016). Les étudiants sont majoritairement issus de filières générales car 39 % d'entre eux sont titulaires d'un baccalauréat ES (économique et social) et 30 % d'un baccalauréat L (littéraire). Environ un quart des étudiants de L1 provient des filières technologiques et professionnelles. Leur présence pose la question d'une mise à niveau qui est difficile à mettre en œuvre avec une équipe pédagogique réduite. Les taux d'abandon en L1 sont faibles (entre 6 et 13 % en fonction des promotions), mais cela ne se traduit pas pour autant par de bons taux de passage en L2 puisqu'ils se situent en moyenne autour de 40 %.

Il serait intéressant de voir quelle est la proportion d'étudiants issus des filières professionnelles et technologiques chez les redoublants. Ces taux sont classiquement meilleurs pour le passage en 3<sup>ème</sup> année de licence (L3) mais ils demeurent faibles (entre 60 et 68 % en fonction des promotions). Comme il est notifié dans le dossier, pour des raisons budgétaires, le nombre d'étudiants par travaux dirigés (TD) est passé à 40. Cette nouvelle configuration ne devrait pas aller dans le sens d'une amélioration de la situation.

Les taux d'insertion professionnelle sont inexploitable car l'enquête menée par l'observatoire des formations, de l'insertion professionnelle de la vie étudiante (OFIVE) ne repose pas sur une base statistiquement significative. Le type de métiers ainsi que les masters poursuivis ne sont pas connus. Il n'y a en fait aucune visibilité du devenir des étudiants diplômés de la licence. Cette question est problématique dans la mesure où il est difficile de réfléchir à la construction d'une formation sans savoir précisément à quoi elle mène concrètement ses diplômés.

<b>Place de la recherche</b>
<p>La licence <i>Histoire</i> est adossée aux deux laboratoires qui regroupent les activités de recherche des enseignants-chercheurs intervenants dans cette formation : l'UMR 7266 LIENSs et l'EA 1163 CRHIA. Les problématiques développées tournent essentiellement autour de l'histoire maritime, de l'histoire des Amériques et de l'histoire urbaine. Au-delà de l'enrichissement des enseignements par la recherche, il y a une réelle volonté d'initier les étudiants à la recherche par le biais de différentes manifestations scientifiques, comme la conférence inaugurale annuelle animée par des figures scientifiques reconnues. Tout au long de l'année, les étudiants peuvent suivre des conférences non obligatoires, des séminaires ouverts, des journées d'études, mais aussi des chantiers de fouilles. En L3, les étudiants sont familiarisés avec des exercices d'initiation à la recherche comme une édition critique d'une source.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La place accordée à la professionnalisation est notable. Tout au long des trois années de la formation, les étudiants bénéficient d'un réel accompagnement de préprofessionnalisation, ce qui constitue un point positif. Plusieurs enseignants-chercheurs doivent accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel grâce à des entretiens auprès de professionnels et à des oraux en présence d'anciens chefs d'entreprise. L'EC de méthodologie de l'insertion professionnelle forme les étudiants à la recherche des stages ou d'emplois aidé en cela par le riche environnement professionnel de la Charente-Maritime. Cette politique permet aux étudiants d'affiner progressivement leur projet de formation au contact du monde professionnel. La fiche RNCP, de qualité, synthétise de manière pertinente les compétences acquises au cours du cursus ainsi que le référentiel d'emplois associé à la formation. Les services proposés par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'université complète cette offre très riche.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Un stage professionnel obligatoire est prévu au S6 à la fin des enseignements de professionnalisation reçus précédemment. Il compte pour deux crédits ECTS (european credits transfer system). D'une durée d'une semaine à un mois, il est encadré par un enseignant tuteur et donne lieu à la restitution d'un rapport et à une soutenance qui sont évalués. Le dossier manque d'informations sur le déroulement concret de ce stage. Quels établissements accueillent les étudiants ? Quelle est la durée effective du stage ? Quels profits en retirent les étudiants ? Il aurait été souhaitable de disposer de plus d'éléments pour comprendre ce dispositif qui semble intéressant.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>La place de l'international est faible dans cette formation. Le dossier manque de clarté sur ce point. Le responsable de la mention évoque une mobilité sortante de 25 étudiants de licences SHS (sciences humaines et sociales) entre 2011 et 2016 contre 27 étudiants étrangers ayant intégré les formations du département SHS. Mais rien ne concerne précisément la licence <i>Histoire</i>. Dans le dossier, il y a une confusion possible entre ce qui relève du département SHS et du département d'histoire, ce qui est très gênant pour l'évaluation. La mobilité au sein de la licence <i>Histoire</i> est faible, voire inexistante, car il n'est pas fait mention d'accueil ou de départs spécifiques à cette formation. Pourtant, le réseau de partenariat de l'Université de La Rochelle est conséquent. Dans le dossier, les programmes d'échanges contractualisés sont signalés et ils font état d'une mobilité non circonscrite au seul programme Erasmus. De plus, la communauté d'agglomération de La Rochelle fournit une aide financière non négligeable pour favoriser la mobilité sortante. L'apprentissage des langues, anglais ou espagnol, bien que présent est encore insuffisant en termes d'heures de TD pour que les étudiants puissent véritablement en faire un usage professionnel ou scientifique. Ces heures d'enseignement ont été malheureusement réduites pour des raisons budgétaires.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Le recrutement des étudiants est essentiellement local. Si la majorité des étudiants intègre la licence après l'obtention du baccalauréat général, un étudiant sur quatre est issu d'une filière technologique ou professionnelle dont les acquis sont généralement plus fragiles que les bacheliers de filières générales. C'est tout d'abord à eux que s'adressent les dispositifs de remédiation, voire de remise à niveau, que l'équipe pédagogique a mis en place dans le cadre des TD. Ces dispositifs de remédiation concernent surtout l'expression orale mais ne porte pas sur une remise à niveau de la langue écrite et de la culture générale et historique. Il n'y a pas d'autres dispositifs de soutien. Plus généralement, l'inquiétude de l'équipe au sujet du rehaussement des effectifs des groupes de TD (de 30 à 40 étudiants) est légitime car cela constitue bien une menace pour le maintien des dispositifs d'aide à la réussite. À l'échelle de l'université, le Plan Réussite Licence propose des remises à niveau sur le plan de l'expression, mais le dispositif est modeste puisqu'il concerne des petits groupes d'étudiants volontaires. Le BAIP propose un stage pour faciliter la réorientation. Le directeur des études reçoit individuellement les étudiants à l'issue du S1. De manière classique, des équivalences sont prévues pour les étudiants en réorientation, venant d'autres filières universitaires ou de classes préparatoires aux grandes écoles.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La place du numérique est tout à fait correcte et est classiquement adaptée aux spécificités de l'histoire. Le certificat informatique et internet (C2i) est bien complété par l'apprentissage de techniques propres aux sciences historiques. Les étudiants de la licence <i>Histoire</i> apprennent à maîtriser la recherche documentaire informatisée, tout comme l'utilisation de fonds d'archives numérisés. Il est également question d'apprentissage de cartographie et de méthodes statistiques. La répartition entre cours magistraux et TD est également équilibrée pour les enseignements fondamentaux. Les TD sont privilégiés pour les enseignements méthodologiques et transversaux. Les cours des enseignants peuvent être mis à disposition sur l'ENT (espace numérique de travail) sans que l'on sache si cette pratique est utilisée régulièrement. L'enseignement se déroule en présentiel et en formation initiale classique. On retrouve des possibilités d'aménagement de l'emploi du temps et des modalités d'évaluation pour les étudiants aux profils particuliers (salariés, handicapés sportifs de haut niveau, ...).</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation reposent sur la complémentarité entre contrôle continu et examens terminaux. Même si dans le dossier, il est affirmé que la plus grande place est accordée au contrôle continu, dans les faits, c'est bien la part du contrôle terminal, qui occupe 60 % du système de notation des UE fondamentales, qui est privilégié, même si les UE transversales et de découverte sont évaluées par le seul contrôle continu. Il faudrait veiller à renforcer la proportion du contrôle continu.</p> <p>Les jurys, dont on ne connaît pas la composition, sont présidés par le directeur des études. Le système de compensation habituel est appliqué entre les notes d'une même UE, les UE d'un même semestre et les semestres d'une même année. Un contrôle de présence étant mis en place, un absentéisme trop important peut conduire à l'invalidation d'un EC.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les exigences du programme sont précisément détaillées dans le supplément au diplôme, ce qui devrait faciliter la création du futur portefeuille des compétences. La disparition du livret de la formation, pour cause budgétaire, est un point très négatif car il est en général très utile aux étudiants lorsqu'ils arrivent à l'université et pendant toute leur formation. Même si les compétences qu'il faut acquérir pour chaque EC est consultable sur le site internet de la licence <i>Histoire</i>, il faut impérativement, à défaut en plus de l'existence d'un portefeuille des compétences, faire revivre ce livret des études. La forme numérique, même si elle est nécessaire, ne semble pas suffisante.</p>
Suivi des diplômés
<p>Il n'existe pas de suivi des diplômés à l'échelle de la licence <i>Histoire</i>. Le suivi est normalement assuré, à l'échelle de l'Université de La Rochelle, par l'OFIVE. Mais l'enquête menée 30 mois après l'obtention du diplôme par l'OFIVE est pour l'heure inexploitable en raison d'un taux de réponse insuffisant. Il n'est pas non plus fait mention d'un réseau Alumni. Cette absence de suivi des diplômés est problématique.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Depuis 2015, la formation s'est dotée d'un conseil de perfectionnement réunissant BIATSS (personnels de Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, social, santé), enseignants, étudiants élus et intervenants extérieurs. Ce conseil s'appuie sur une enquête qualitative auprès des étudiants mais on ne connaît ni les contenus, ni les modalités de passation, ni les résultats. Une procédure d'évaluation des enseignements est prévue mais elle n'est pas détaillée dans le dossier. L'université procède à une évaluation des formations mais le dossier ne comporte pas de précisions sur les résultats obtenus. De ce fait, il n'est pas possible d'apprécier la manière dont ces procédures alimentent la réflexion collective de ce conseil sur cette formation, même si l'existence de ce conseil de perfectionnement est en soi très positive.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- La place renforcée de la professionnalisation avec stage obligatoire au S6 en L3.
- Une formation d'histoire qui laisse une part importante aux enseignements de géographie.
- Un effort réel pour initier les étudiants à la recherche historique.
- Une volonté de développer les dispositifs d'aide à la réussite.

### Points faibles :

- Des dispositifs d'aide à la réussite réduits, en raison de restrictions budgétaires, dans un contexte de taux de réussite perfectible. Il faudrait réévaluer la part du contrôle continu.
- L'absence de suivi des diplômés. Pas de réflexion sur les débouchés professionnels ni sur la poursuite d'études.
- Un dossier souvent imprécis (tableau des UE, affiliation des enseignants, positionnement dans l'environnement, modalités précises du contrôle continu, ...).
- L'absence du livret des études. La forme numérique n'est pas suffisante.

### Avis global et recommandations :

Cette formation apparaît classique et elle fonctionne globalement bien. Elle est bien insérée dans le tissu local. Le suivi des étudiants, au cours de la formation, est bien assuré par l'équipe pédagogique

Les dispositifs d'aide à la réussite sont bien pensés. Mais, l'augmentation, pour des raisons budgétaires, du nombre d'étudiants inscrits par groupe de TD, de 30 à 40, est, à juste titre, une source d'inquiétude pour l'équipe enseignante et sur la capacité à maintenir des dispositifs de remédiation performants dans ce contexte. Cette politique de restriction budgétaire est d'autant plus épineuse que les taux de réussite, notamment entre la L2 et la L3, pourraient être améliorés.

Cependant, le dossier, présenté en l'état, ne permet pas toujours de se faire une opinion précise sur un certain nombre de points importants. C'est dommage car l'impression générale d'une formation sérieuse aurait pu être davantage confortée par des précisions. Ainsi, la maquette des enseignements présentée est incomplète, tout comme les éléments du positionnement de cette formation dans son environnement régional. Les intervenants extérieurs de la formation ne sont pas non plus systématiquement intégrés dans le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique. Le dossier manque également d'éléments concrets pour évaluer le stage inclus dans la maquette des enseignements. C'est dommage car ce dispositif semble intéressant.

Il faudrait veiller à renforcer la part du contrôle continu par rapport au contrôle terminal mais aussi à accroître le nombre d'exercices effectués dans le cadre du contrôle continu. En effet, en améliorant la répartition des travaux au cours de l'année universitaire et en multipliant le type et le nombre d'exercices, le recours à un contrôle continu compris, comme un mode d'évaluation régulier et soutenu, permet une évaluation plus juste des étudiants. L'évaluation régulière permet aussi d'augmenter les taux de réussite des étudiants en leur offrant la possibilité de repérer plus rapidement leurs faiblesses.

La question des débouchés professionnels et de la poursuite d'études pour les diplômés de la formation ne bénéficie pas d'une réflexion et elle demeure imprécise. Ce point est problématique car il est difficile de construire une formation sans savoir concrètement où elle mène les étudiants.

# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.